

Les Échos de Mourèze

N° 7

MARS 2024

LE MOT DU MAIRE

Chères Mourèzoises, chers Mourèzois,

À l'aube d'une nouvelle saison, notre municipalité se trouve à un carrefour d'opportunités et de défis qui, ensemble, façonnent l'avenir de notre commune. Nous avons franchi des étapes significatives vers la réalisation de nos objectifs.

Cet éditorial se veut le reflet de l'esprit d'unité et d'engagement qui anime chacune de nos actions.

LES PROJETS

Notre territoire devrait connaître cette année une notoriété grandissante puisque le label « Grand Site de France » est en passe d'être attribué au « Grand Site du Salagou-Cirque de Mourèze ». S'en suivra, très probablement en 2025-2026, la création du « Géoparc Terre d'Hérault ». Ce dernier projet, qui est entièrement porté par le Département, regroupera les cinq Grands Sites de France du territoire existants ou attendus et vise l'obtention d'un label « Géoparc Unesco ».

Dans cette perspective, nous poursuivons l'aménagement de notre commune.

Conscients de la notoriété grandissante de notre village et de la progression constante du nombre de nos visiteurs nous avons le projet d'améliorer l'accueil des touristes et notamment de mieux gérer le flot de véhicules des visiteurs.

Pour ce faire nous envisageons de moderniser le traitement de la billetterie et de fluidifier l'accès au parking dont nous prévoyons une prochaine extension en entrée Est du village.

Comme à l'accoutumée nous sommes dans l'attente de l'accord des services de l'État pour la réalisation du projet. Notre détermination est totale pour parvenir à sa réalisation devenue indispensable pour notre commune.

POUR BIEN VIVRE SUR NOTRE COMMUNE

Toujours dans la perspective d'une amélioration de l'accueil nous recherchons aussi à agrémenter la vie sur la commune. Pour ce faire la municipalité a engagé un réaménagement du « Parc du Château ». L'ancienne clôture vétuste sera supprimée pour laisser place à un nouvel espace de détente et de de pique-nique. Une nouvelle clôture sera installée pour limiter l'accès au château lui-même dans l'attente de trouver une destination non encore identifiée.

AVEC LA PARTICIPATION DE TOUTES ET DE TOUS

Votre voix compte. Nous vous encourageons à vous impliquer dans la vie de la commune, nous sommes à l'écoute de chacune et de chacun pour discuter des futurs projets municipaux. C'est ensemble que nous construirons une municipalité qui répond véritablement à vos besoins et aspirations.

Ce bulletin n'est pas seulement un moyen de vous tenir informés ; c'est aussi une invitation à prendre part activement à la vie de notre communauté. Chaque projet, chaque initiative, prend racine dans vos suggestions et trouve son succès dans votre participation. Ensemble, continuons à bâtir une ville accueillante et dynamique.

Avec toute ma gratitude pour votre engagement continu.

Le Maire

PROPRETÉ DU VILLAGE

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les habitants du Centre Hérault sont équipés de bac vert afin de trier leurs déchets alimentaires qui sont ensuite transformés en compost sur la plage de compostage d'Aspiran créée en 2003. Pour rappel le tri est devenu obligatoire au niveau national depuis le 1^{er} janvier 2024.

Bien que notre territoire ait été précurseur, les habitants du territoire n'utilisent pas encore assez ce service de collecte. En triant davantage les déchets alimentaires, les résultats pourraient être améliorés.

Jeter les déchets alimentaires dans la poubelle grise coûte cher !

Les déchets alimentaires enfouis avec les ordures ménagères génèrent des biogaz et de lixiviats (jus de déchets) qu'il faut traiter sur le site d'enfouissement à Soumont. L'enfouissement coûte cher, 28 € par habitant, alors que le compostage ne coûte que 4,5 € par habitant. Il est donc important de trier nos déchets avec les équipements mis à notre disposition pour ne pas payer plus cher le traitement des déchets que nous produisons.

La municipalité a mis à votre disposition un composteur situé à proximité du parking de la salle de Rencontre.

Des erreurs de tri à corriger

Les déchets alimentaires vont dans le bac vert pas les végétaux qui vont en déchèterie. Vous pouvez aussi opter pour le compostage dans votre jardin ou pour le paillage.

Les sacs plastiques qui mettent 450 ans à se dégrader sont interdits pour déposer les déchets alimentaires dans le bac vert. Pour déposer vos déchets alimentaires dans le bac vert, utilisez des sacs kraft, du papier journal ou des sacs compostables labellisés « OK compost » (indispensable autrement ils ne sont pas compostables). Ce label doit être mentionné sur les sacs.

Retrouvez toutes les informations sur syndicat-centre-herault.org

NOUVEAU POINT DE RASSEMBLEMENT DES POUBELLES

Les tables extérieures de la buvette Flor de Salagou posaient un problème de sécurité pour la circulation piétonne. Après négociation avec la propriétaire elles ont été déplacées vers le couvert de l'abribus du centre du village. Celui-ci abritait jusqu'à présent les poubelles qui devront donc être provisoirement déposées de l'autre côté de la route jusqu'à ce qu'une solution plus satisfaisante soit alors proposée.

Rappel : En certains endroits du village, des poubelles sont laissées en place aux points de ramassage après le passage des camions de collecte. Ce n'est pas très décoratif et souvent à l'origine d'odeurs désagréables !

DÉPÔTS SAUVAGES

Des dépôts sauvages sont fréquemment observés aux alentours du village. Cela nuit aux finances (ramassage et temps perdu des agents municipaux) et à la qualité de l'environnement de la commune.

En conséquence le Conseil municipal par une décision du 27 février 2024 a voté l'instauration d'une redevance forfaitaire municipale de 135 € aux contrevenants pour l'enlèvement des dépôts sauvages et le nettoyage des lieux.

JOURNÉE CITOYENNE DE NETTOYAGE DU VILLAGE

Samedi 4 mai, le conseil municipal organise une journée de nettoyage du village et de ses alentours. Nous donnons rendez-vous aux personnes volontaires devant la mairie dès 8 h 30.

Pensez à vous équiper de gants et de bonnes chaussures.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

« Les Échos de Mourèze » ne paraissant que tous les trois mois, certaines informations risquent de vous parvenir trop tardivement ou trop en avance. Pour être plus régulièrement informés, nous vous invitons donc à vous rendre sur notre site municipal, <https://moureze.fr/>

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin.

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées comme suit :

- Mercredi 1^{er} mai à 23 h 59 pour une inscription en télé-procédure. (<https://www.service-public.fr/>)
- Vendredi 3 mai à 23 h 59 pour une inscription par courrier ou par dépôt en mairie. (**Attention** : le secrétariat est fermé le lundi, le mercredi et le vendredi).

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai 2024 nous commémorerons le 79^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe. Les Mourèzoises et Mourèzois qui souhaitent participer à la cérémonie sont invités à se rassembler devant la mairie à 11H.

UTILISATION DES PARKINGS

Les 2 parkings riverains (Cimetière et Pressoir) sont accessibles aux habitants du village auxquels sont attribués des badges à retirer en mairie et à afficher sur les parebrises des véhicules. Un dispositif similaire temporaire est accessible sur demande en mairie à leurs invités.

Un autre parking situé près de l'abribus à l'entrée ouest du village est réservé aux invités des habitants du haut du village.

Il est fermé par un cadenas dont le code d'ouverture est disponible en mairie.

<https://moureze.fr/> ==> Informations récentes ==> Dispositif de contrôle aux parkings riverains

SÈCHERESSE

L'eau continue de manquer sur la majeure partie du département. Mourèze reste classé en crise et alerte renforcée. Le niveau des nappes phréatiques reste bas.

Les dernières pluies qui sont tombées sur le département ont permis d'améliorer temporairement le niveau des cours d'eau mais n'ont pas rempli durablement les nappes en sous-sol.

Le préfet de l'Hérault tire la sonnette d'alarme sur un été qui s'annonce très difficile côté approvisionnement en eau potable.

Il précise aussi que les comportements des usagers doivent changer pour préserver la ressource. Vous pouvez faire une recherche sur les mesures de restriction de l'eau concernant nos communes et sur les conduites recommandées sur :

<https://herault.adm-occitanie.fr/restreau/>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

<https://moureze.fr/> ou sur <https://www.grandsitesalagoumoureze.fr/>

pour trouver les relevés des côtes du lac du Salagou.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



Mourèze est une commune classée en risque incendie très fort.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L-321-5-3 du code forestier.

Il s'agit de est l'ensemble des opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux.

En garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupe, vous participer à réduire drastiquement le risque incendie.

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre en mairie pour obtenir le dépliant édité par la Direction Départementale de l'agriculture et de la forêt. Vous pouvez aussi consulter le site internet de la mairie et sa vidéo explicative : <https://moureze.fr>

TRAVAUX ET PROJETS

UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL AU PIED DU CHÂTEAU



Nous envisageons la création d'un nouvel espace d'accueil et de pique-nique qui se situerait sur la gauche à l'extrémité nord de la rue du Cirque.

Actuellement, cet endroit est rendu inaccessible par un portail (en piteux état !) et un grillage (en piteux état lui aussi) qui seront bientôt démontés pour permettre l'accès à cette zone ombragée.

Nous réfléchissons à l'installation de bancs et de tables de pique-nique sur le modèle de ce qui a été réalisé le long de la route de la Dolomie.

TRAVAUX ET PROJETS (SUITE)

COUPE DES PINS DANS LE CIRQUE DE MOURÈZE

L'ONF a programmé des interventions annuelles de coupe des pins pour une période de trois ans. La phase de travaux 2024 a été interrompue pour préserver la période de nidification notamment celle de l'aigle de Bonelli. Les travaux reprendront par intermittence sur les 26 hectares concernés. La suite des travaux est envisagée pour le dernier trimestre 2024. Cette opération répond à deux objectifs principaux :

- Redonner au cirque de Mourèze son aspect minéral autrefois entretenu par l'activité pastorale.

Le pin d'Alep qu'il s'agit de faire disparaître est hautement inflammable et envahissant au point de faire disparaître les espèces endémiques.

NOUVEL ATELIER MUNICIPAL



À l'occasion de l'apéritif offert par la mairie aux architectes et aux entreprises qui sont intervenues sur le chantier, nos deux employés municipaux ont inauguré le barbecue municipal.



ASSOCIATIONS ET LOISIRS

RENCONTRES MAIRIE - BACCHANALES

L'association les Bacchanales de Mourèze, organisatrice du festival de Mourèze, a rencontré les membres du conseil municipal. À l'ordre du jour, présentation du bilan de la 19^e édition et projections pour l'année prochaine.

La 20^e édition du festival de Mourèze se tiendra du 24 au 27 juillet 2024.

Quatre soirs de concerts seront proposés aux festivaliers. Petites nouveautés cette année : le public aura la possibilité de venir assister à des spectacles d'arts de rue en fin journée sur la place du village ou à la « Fontaine de l'Ange » située à proximité de la station de pompage.

Une exposition rétrospective des 20 ans du festival est également à l'étude.

L'association des Bacchanales tient à remercier la municipalité et les habitants de Mourèze pour leur soutien et leur confiance.



Rendez-vous du 24 au 27 juillet 2024 pour souffler les 20 bougies du festival.

ASSOCIATIONS ET LOISIRS (SUITE)

SENTIER ARTISITIQUE



Lundi 22 juillet, vous êtes invités au vernissage du sentier artistique de Mourèze qui se tiendra au lieu-dit le Planol, espace situé face et en contre-haut du cimetière.

L'exposition restera en place tout le mois d'août.

LOS MOREZOLS

Notre association propose de favoriser les rencontres et les échanges amicaux, d'animer et de mieux connaître notre village au travers d'activités festives et culturels.

Dimanche 17 mars vous avez pu profiter de l'après-midi récréative (Karaoké, jeux et pétanque).

Vous pouvez retrouver le programme 2024 détaillé sur le site de la mairie <https://mourzeze.fr>

Voici un avant-gout de la suite du programme 2024

- ✓ **Dimanche 2 juin** : Escapade en bateau sur l'étang de Thau.
- ✓ **Samedi 29 juin** : Mourèze en fête sur la place du village (besoin de bras et de bonnes volontés).
- ✓ **Dimanche 8 septembre** : Apéros pétanque sur la place du village.
- ✓ **Dimanche 20 octobre** : Ramassages et dégustation de châtaignes accompagnées de vin nouveau.



Théâtre à la salle de "Rencontre"

RUF'N BIKE



Tom et Louis ...
sur le podium

Une nouvelle association a vu le jour à Mourèze. Il s'agit de **Ruf'n Bike**, un club VTT, qui possède également une école de vélo affiliée à la fédération française de cyclisme. Le plus jeune licencié a 5 ans et le plus âgé 45 ans.

Le 28 janvier, nous étions à Thuir pour la première manche de la coupe régionale. **Tom et Louis Villebrun** sont montés sur la deuxième et troisième marche du podium. Par ailleurs Tom fait aussi partie du team OCCITANIE.

Le club organisera une compétition régionale le 13 et le 14 avril prochain. L'idée première était de la réaliser sur notre commune mais le timing était trop court par rapport aux autorisations nécessaires de Natura 2000 (nous espérons y parvenir la saison prochaine). Finalement elle se déroulera vers le canyon du diable à Saint Jean de La Blaquière.

Nous remercions bien sûr nos sponsors qui nous apportent une aide précieuse.

Nous continuons aussi à souhaiter l'aménagement d'une piste de Pumptrack sur notre commune qui serait accessible à nos jeunes champions mais aussi aux enfants du village.

Renseignements auprès de **Céline et Julien VilleBrun** à Mourèze.



À l'œuvre sur une piste de "pumptrack"

LÉGENDE DE LA FONTAINE DE L'ANGE

Extrait de « Le cirque de Mourèze : triomphe de la dolomie » par Gaston Combarrous

Autrefois, on terminait presque toujours une excursion à Mourèze par une visite intéressée à la source qui alimentait la petite commune et qu'on appelle encore la "Fontaine de l'Ange". Aujourd'hui cette source est en grande partie captée, et l'eau coule avec abondance dans une cuve de marbre à l'entrée même du village.

Il est impossible de trouver dans les archives, à la mairie ou au département, un commentaire relatif à cette appellation de Fontaine de l'Ange. Mais au cours de nos promenades autour du Château, au sein de la vaste solitude du Cirque, dans le recueillement des ravins muets et des murs abattus, voici ce que nous ont conté les génies de la Montagne qui eux ont vu tant de choses et savent si bien les faire entendre lorsqu'on prend la peine de les interroger.



En des temps plus lointains qu'on ne pourrait l'imaginer, un jeune couple pourchassé par les autres hommes vint chercher un refuge parmi ces rocs effrayants et maudits ; ils vivaient cependant sous la menace d'une mort prochaine, car aucune racine comestible ne poussait sur ces pierres, et pas la moindre source n'y murmurait sa chanson. Or, jadis comme de nos jours, il était impossible de vivre uniquement d'amour, surtout quand l'eau fraîche faisait totalement défaut !

Certes, par les jours d'orage les bas-fonds s'humectaient de maigres ruisselets, mais bien vite l'eau disparaissait sous les sables ou s'évaporait au creux des vasques naturelles. Les deux jeunes gens, pensant fléchir les divinités qui régnaient sur ces terres damnées, eurent l'idée de déposer à leur intention, au pied de la plus haute roche, les modestes bijoux d'os et les rustiques ustensiles composant toute leur richesse.

Mais alors apparut à leurs yeux étonnés un Génie bienfaisant. Apitoyé, il leur recommanda de creuser un trou profond pour y déposer leur offrande. Ainsi firent-ils et, à leur grande surprise, ils virent bientôt monter du fond de l'excavation une eau qui leur parut délicieuse. Quand elle parvint à la surface, elle se mit à couler en formant une rivière qui s'éloigna gaiement vers la vallée prochaine.

Désormais la vie était assurée aux deux exiles ; ils cultivèrent les abords de leur demeure, purent nourrir leurs enfants, et plus tard la famille s'agrandit au point de constituer un village. Du bon Génie dont le souvenir était transmis fidèlement d'une génération à l'autre, les premiers chrétiens, comme cela arriva souvent dans cette période de transition, firent dans leurs récits ni plus ni moins qu'un ange. "

L'Ange de la Fontaine, si nous avons bien compris, serait un des mille symboles de cette nature qui n'est jamais aussi rebelle ou hostile qu'on le croit communément. Car l'Homme, en utilisant ses trésors véritables, le travail, l'expérience reçue des ancêtres, surmonte les pires difficultés. Non seulement la terre de Mourèze est loin d'être partout ingrate et inutile, grâce à la persévérance des habitants et à la qualité du sol, mais de quelle "source" d'avantages ne serait pas le Cirque lui-même si l'on savait exploiter avec intelligence l'attrait de ses remarquables curiosités !

Dieter Baumgart nous a quitté le 12 janvier 2024.

Au début des années 80, Dieter eut l'idée de créer un panneau avec une de ses poésies au début du chemin partant de chez lui. Chantal Estève alors conseillère municipale trouva l'idée très sympathique. Dieter sentant qu'il n'y aurait pas d'opposition à son projet et conscient du succès rencontré auprès des visiteurs, continua au fil du temps d'afficher des poésies. Maîtrisant peu le français les traductions furent assurées par un professeur d'allemand.

Témoignages :

« Ce petit chemin de poésie à ciel ouvert est aussi caillouteux que les mots sont beaux et percutants. »
« Le calme, la sérénité de ce parcours permettent à notre esprit de lâcher prise pour ne garder que la pensée du moment. »

POESIES DE DIETER BAUMGART



Hier j'ai parlé avec un arbre

Tu es beau lui ai-je dit puissant et ton bruissement est musique
Et toi m'a-t-il dit toi tu as inventé la scie.

Mascarade

Je regarde dans le miroir, soupçonnant mon visage.
Et je le vois d'ailleurs pour la première fois, ce masque.
En souriant je l'enlève et je découvre le vide.
Je l'ai sans doute porté trop longtemps déjà.

La clé de ton âme

Les mots sont la clé de ton âme.
Prudemment j'ouvre une porte et puis une porte encore.
Et l'écho de mes mots résonne dans les espaces.
Ensuite je te vois.
Et toi tu prends mes mots. Et tu les gardes dans tes mains.



PYGMALION

Charles Duluc Auteur, compositeur, interprète (2023. youtube)

Depuis combien de jours, je modèle ce plâtre
Je pense à ta beauté, et rêve de te voir
Faudrait-il que l'amour, que je voudrais sculpter
Soit plus fort que la vie, que la réalité...

Ton corps ainsi crée, que je voulais parfait
Beauté tant désirée, divine Galatée
Je n'ai pas su trouver, d'autres femmes si belles
Il fallait te sculpter, te caresser, t'aimer...

Depuis combien de jours, j'imagine ton corps
Et tes reins, et tes pieds, ma jolie Galatée
Que tout ce modelé, me rapproche de toi
Ta peau blanche de lait, me fait sauter de joie...

Aphrodite m'a dit, que tu serais la mienne
Murmuré que mes mains, pourraient toucher les
tiennes
Maintenant tous les deux, nous resterons ensemble
Tu ne vieilliras plus, nous serons éternels...